

**Fiche projet Labex CAP**

**Date limite d'envoi : le 10 avril 2013**

**Nom responsable :** Dimitri Vezyroglou (HiCSA, Paris 1)

**Membres de l'équipe :** Dimitri Vezyroglou, Christophe Gauthier (Bibliothèque nationale de France / IHTP-CNRS), Natacha Laurent (Cinémathèque de Toulouse / université Toulouse 2), Eric Gross (INP), Gennaro Toscano (INP), Gaël Peton (doctorant Paris 1), Stéphanie Louis (doctorante EHESS), Marie Frappat (doctorante Paris 3), Léo Souillès (doctorant université de Lorraine), Guillaume Vernet (doctorant université Rennes 2)

**Laboratoire porteur et partenaires du Labex** impliqués dans le projet : HiCSA (Paris 1, porteur du projet), Bibliothèque nationale de France, INP

**Autres partenaires :** Cinémathèque de Toulouse

**Titre du projet :** Institutions patrimoniales, constitution du goût cinéphile et historiographie du cinéma

---

**Résumé** (une à deux pages) :

Un nouveau champ de recherche est en train de se constituer en histoire du cinéma, sur la base de travaux récents en histoire culturelle et grâce au travail de doctorants : l'étude de la constitution du goût cinéphile et de l'historiographie du cinéma en France. A la suite des travaux de Christophe Gauthier et de Dimitri Vezyroglou sur la naissance de la cinéphilie, la constitution de ses canons et l'apparition de son historiographie spécifique dans la première moitié du vingtième siècle, à la suite également des travaux d'Antoine de Baecque, centrés sur l'histoire interne du mouvement cinéphile des années cinquante-soixante, la recherche tend à se développer sur la seconde moitié de ce siècle pour mettre au jour les processus d'institutionnalisation du goût cinéphile et de patrimonialisation du cinéma, dans une démarche proprement historique, fondée sur l'exploitation de sources inédites.

L'élaboration de ce projet vise dans un premier temps à coordonner ces recherches, notamment doctorales et post-doctorales, autour de la question des institutions patrimoniales. Le cas de la Cinémathèque française a déjà fait l'objet d'études qui restent néanmoins à être prolongées dans le cadre de ce projet, notamment par la consultation d'autres sources, comme les archives publiques ou celles de la Cinémathèque de Toulouse, susceptibles d'apporter un éclairage différent sur l'histoire de cette institution. D'autres institutions patrimoniales doivent aussi faire l'objet de recherches approfondies, et pour l'instant inédites : le Service

des Archives du Film du CNC – aujourd’hui Archives françaises du film – et l’ensemble des services de l’Etat mobilisés, à partir des années soixante, dans la politique patrimoniale du cinéma ; la Cinémathèque de Toulouse, dont la création en 1964 marque une scission avec la Cinémathèque française et la constitution d’un lieu de contre-culture officielle cinéphile ; les ciné-clubs, qui jouent un rôle crucial dans la constitution d’une culture cinéphilique jusque dans les années soixante-dix ; les musées et les expositions de cinéma ; les festivals. L’un des objets les plus fédérateurs de ce point de vue pourrait être l’étude de la commémoration du Centenaire du cinéma en 1995, puisqu’il permettrait de croiser l’histoire de la politique patrimoniale publique (ministère de la Culture, CNC, municipalités), associative (cinémathèques, festivals) et privée (initiatives individuelles, contre-manifestations).

Dans un second temps, dont le colloque international organisé à mi-parcours pourrait être le point de départ, il sera nécessaire, pour comprendre la spécificité de cette histoire française – tant du point de vue de la nature et du rôle des acteurs que, sur le fond, du point de vue de la prégnance de la culture cinéphile –, de mener une comparaison au moins dans le cadre européen. L’Italie, l’Allemagne et la Grande-Bretagne apparaissent ainsi comme des contre-modèles de politiques patrimoniales qu’il sera nécessaire de convoquer et de confronter au modèle français.

**Objectifs** (en accord avec le projet scientifique du Labex) :

Il s’agira de faire l’histoire de la patrimonialisation du cinéma en France et de l’institutionnalisation du goût cinéphile au prisme de l’histoire sociale et culturelle des institutions.

Les sources mobilisables pour une telle recherche sont à la fois nombreuses et en grande partie inédites et encore inexplorées : archives publiques, notamment celles déposées aux Archives nationales (ministère de la Culture, CNC), archives des cinémathèques et des festivals, archives des ciné-clubs, fonds privés déposés ou non dans des institutions de conservation. C’est donc d’un réel travail collectif qu’il s’agit, et ce projet vise à coordonner et à faire travailler en synergie des chercheurs et jeunes chercheurs animés par le souci de renouveler l’historiographie du cinéma en la confrontant aux questionnements croisés de l’histoire culturelle, de l’histoire du patrimoine et de l’histoire sociale de l’art.

**Manifestations et productions envisagées :**

- séminaire de recherche mensuel
- colloque international sur les rapports entre cinéphilie et patrimoine en France et en Europe (organisé à la Cinémathèque de Toulouse) + publication
- inventaire et classement des archives administratives de la Cinémathèque de Toulouse

- inventaire et classement du fonds Pierre Barbin à la Bibliothèque nationale de France (Arts du spectacle)
- carnet de recherches alimenté par des doctorants pour une mise à disposition des sources et des actualités scientifiques dans le domaine de l'histoire de la patrimonialisation du cinéma

### **Calendrier de réalisation :**

#### Septembre-décembre 2013 :

- premières missions de recherche (Toulouse, Paris)
- mise en place du séminaire mensuel
- organisation du colloque international

#### Janvier-août 2014 :

- préparation et tenue du colloque international (en avril 2014) à la Cinémathèque de Toulouse
- préparation de la publication des actes du colloque
- poursuite des recherches dans les archives et mise en ligne du carnet de recherche des doctorants
- *si recrutement d'un post-doc : phase de recherches en France sur la commémoration du Centenaire du cinéma en 1995*

#### Septembre-décembre 2014 :

- publication des actes du colloque international
- achèvement et mise en ligne de l'inventaire des fonds d'archives
- *si recrutement d'un post-doc : livraison des résultats des recherches sur la commémoration du Centenaire du cinéma sous forme d'un projet d'ouvrage ou d'une série d'articles scientifiques*

### **Moyens nécessaires à la réalisation du projet :**

- Personnel :
  - des vacances pour l'inventaire des fonds d'archives, et/ou une bourse « immersion » pour un doctorant, qui permettrait un travail plus suivi et à plus long terme (extensible aux archives publiques encore non exploitées)
  - une vacation pour l'aide à l'organisation du colloque international à Toulouse
  - un post-doc pour un travail sur la commémoration du Centenaire du cinéma en 1995

Vacation : 50 heures au total (organisation du colloque) 2 étudiants (soit 25 h + 25 h)	1290 euros
Vacations pour inventaires des fonds d'archives 2 doctorants (soit 200 h + 100 h)	5160 + 2580 euros
Invitations intervenants au colloque (transport, hébergement et frais de restauration)	8000 euros
Aide à la publication	3000 euros
<b>20 000 euros</b>	